



Observatoire de la Jeunesse Haïtienne

Téls : 4894 1124 / 3692 2859 / 3658 5504 / 3916 7565

e-mail : jeunes.ojh@gmail.com



Port-au-Prince, le 12 Avril 2016

Note de Presse

Position de l'Observatoire de la Jeunesse Haïtienne sur la Commission de Vérification

L'**Observatoire de la Jeunesse Haïtienne** salue le courage de la population haïtienne, qui continue d'espérer en un lendemain meilleur. En effet, environ deux mois après l'installation du **President Jocelerme Privert** à la tête de l'exécutif, la jeunesse haïtienne par l'organe de l'OJH décide de fixer sa position sur la conjoncture politique.

L'**Observatoire de la Jeunesse Haïtienne** félicite l'installation du nouveau gouvernement, le maintien du Ministère de la Jeunesse et la nomination de nouveaux directeurs généraux qui constituent des signaux importants dans la recherche de stabilité politique, en vue de mieux adresser les multiples problèmes de la population.

L'OJH se réjouit de la mise en place du **Conseil Eléctoral Provisoire**, qui permettra de poursuivre le processus électoral, selon les vœux de l'accord du 5 février 2016.

La plateforme prend note de la publication des résultats définitifs des élections municipales pour les communes qui n'ont pas connu de contestations ou de recours après délibération du BCEC, par le nouveau CEP.

L'Observatoire salue l'initiative du President de nommer, dès son entrée en fonction, un conseiller devant se statuer sur le dialogue national. Dialogue tant souhaité par différentes couches de la population afin de discuter et dégager de véritables perspectives d'avenir entre les diverses forces vives de la nation.

Cependant, l'Observatoire de la Jeunesse Haïtienne rappelle au President provisoire et aux autres membres de l'Etat que la création de la *Commission d'Evaluation et de Vérification éléctorale*, devant faire la lumière sur les élections Présidentielles du 25 Octobre 2015, est une obligation soutenue par les différents secteurs de la société, à laquelle ils ne peuvent se déroger.

Pour la composition de cette dernière l'**Observatoire de la Jeunesse Haïtienne** recommande le choix des secteurs ne comptant pas de membres dans l'actuel CEP et n'ayant pas délégués de membres à la commission d'évaluation précédente. En ce sens l'OJH propose la formule ci-dessous :

1 membre du secteur Populaire (sous le leadership du Secteur Populaire Elargi)

1 membre du secteur Handicapé (sous le leadership de la Société Haïienne d'Aide aux Aveugles / SHAA)

1 membre du secteur Fédération des barreaux (sous le leadership de la Fédération des Barreaux de Port-au-Prince)

1 membre du secteur Jeunesse (sous le leadership de l'Observatoire de la Jeunesse Haïtienne)

1 membre du secteur Diaspora (sous le leadership du Collectif 4 decembre)

Ces 5 membres seront assistés d'Observateurs nationaux et internationaux ayant participé à l'Observation des élections du 25 Octobre d'une part et, par des mandataires des 5 candidats arrivés en première position selon les résultats des élections présidentiels du CEP antérieur, d'autre part.

Plus loin l'OJH tient à renouveler sa position de conclure un nouvel accord entre les acteurs politiques, étatiques et non étatiques afin de redéterminer la durée de la transition, de redéfinir son contenu et de s'accorder autour d'un pacte de gouvernabilité sur 30 ans.

Tout en espérant la nomination dans un bref délai des prochains secrétaires d'état, particulièrement *le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et à l'Action Civique*, et des directeurs généraux, l'**Observatoire de la Jeunesse Haïtienne**, rappelle la nécessité d'élaborer des politiques publiques et un budget rectificatif pouvant satisfaire le besoin de cette grande majorité de la population, qu'est la jeunesse, d'un côté, et de faciliter l'intégration des jeunes qualifiés, compétents et expérimentés aux fonctions susmentionnées, d'un autre côté.

Pour l'Observatoire de la Jeunesse Haïtienne :

Réginald CALIXTE
Secrétaire à la Communication

Stanley E. AUGUSTIN
Secrétaire Général